



Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Neuvième Session

**Atelier régional préparatoire aux examens
nationaux et infranationaux volontaires en Afrique**

Niamey (hybride), 27 février 2023

Rapport sur l'atelier régional préparatoire aux examens nationaux et infranationaux volontaires en Afrique : renforcer l'intégration et la présentation de rapports sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063

I. Contexte

1. Étant signataires du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États membres sont encouragés à procéder à des examens réguliers et inclusifs des progrès accomplis aux niveaux national et infranational, dirigés et pilotés par les pays. Ces examens nationaux volontaires, qui doivent être entrepris avec la contribution des parties prenantes nationales et locales, de la société civile, du secteur privé, du monde universitaire et des jeunes, sont officiellement présentés lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Les sept pays africains qui les présenteront au forum en 2023 en seront à leur deuxième examen de ce type.

2. Pour appuyer la procédure d'examen, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) organise un atelier annuel lors du Forum régional africain pour le développement durable, ce qui coïncide avec la procédure d'examen à mi-parcours. Le Forum et l'atelier servent de plateforme pour partager les meilleures pratiques, les expériences concluantes et les défis communs propres à chaque région et pour encourager la participation des parties prenantes afin d'enrichir les examens nationaux. La CEA les incite également à lier l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et celui des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine.

3. Les États membres de la CEA ont noté les avantages particuliers que présentent les examens du développement durable au niveau du district, du gouvernorat et de la municipalité. Grâce à la participation de multiples parties prenantes sur le terrain, les examens locaux volontaires atteignent les collectivités locales qui, à leur tour, peuvent enrichir et faire avancer le processus de développement durable. À cette fin, la CEA, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique, a élaboré, à la demande des États membres, des lignes directrices régionales africaines relatives aux examens locaux volontaires, afin d'aider les autorités locales à examiner et à intégrer le développement durable au niveau local.



4. L'atelier régional d'une journée préparatoire aux examens nationaux et locaux volontaires s'est tenu à Niamey et a réuni 75 participants en personne et 100 autres en ligne. Il a comporté une séance d'ouverture, deux séances consacrées aux examens nationaux volontaires, deux autres aux examens locaux volontaires et une réunion-débat des parties prenantes.

II. Résumés des séances

A. Déclarations liminaires

1. Présentations

5. Les déclarations liminaires ont été prononcées par la Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale pour l'Afrique, Cristina Duarte, la Secrétaire exécutive adjointe de la CEA, Hanan Morsy, le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique d'ONU-Habitat, Oumar Sylla, le Vice-Président du Conseil municipal de Niamey et représentant du maire de Niamey, Habiboulaye Zanga, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Li Junhua, et la Représentante permanente de la Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Conseil économique et social, Lachezara Stoeva.

6. M^{me} Duarte a souligné le rôle de catalyseur joué par l'objectif de développement durable 17 sur les partenariats pour faire avancer la mise en œuvre à la fois du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans les pays africains. La mobilisation interne de ressources financières, notamment l'obtention de financements au-delà de l'aide, la gestion durable de la dette et la mise en place d'institutions solides chargées du financement interne, était cruciale au développement durable.

7. M^{me} Morsy a noté que, se situant à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, l'année 2023 constituait donc un moment crucial pour faire le point sur les progrès accomplis. Les chocs mondiaux avaient eu un impact négatif sur le paysage financier du continent, et les examens nationaux et locaux avaient permis d'évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources.

8. M. Sylla a souligné les multiples crises, y compris les changements climatiques, touchant l'Afrique et menaçant ses systèmes économiques fragiles. Des progrès avaient été réalisés, notamment l'amélioration des moyens de subsistance, et les villes résilientes et durables en avaient été un moteur important. Les partenariats avaient permis aux localités de se préparer à présenter des bilans locaux volontaires au forum politique de haut niveau prévu en juillet 2023.

9. M. Zanga a reconnu que l'atelier constituait une occasion de stimuler le développement du continent, en soulignant qu'au Niger les progrès reposeraient sur la décentralisation, les résolutions et les actions locales.

10. M. Li s'est félicité de la manière dont les examens nationaux volontaires en Afrique avaient démontré l'intégration des objectifs de développement durable dans les politiques de développement et la planification locale, y compris dans un grand nombre de secteurs vitaux et de domaines de prestation de services publics.

11. M^{me} Stoeva a noté que les pays africains renforçaient les institutions nationales et engageaient les parties prenantes à mettre en œuvre des solutions inclusives pour réaliser les deux programmes, et elle a salué le rôle des examens nationaux et locaux dans ces efforts.

2. Messages clefs

12. Après les déclarations liminaires, les messages clefs suivants ont été formulés :

a) Les examens nationaux et locaux volontaires sont des outils importants permettant d'examiner l'utilisation efficace et efficiente des ressources nationales ;

b) Les villes durables et résilientes peuvent servir de catalyseur dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

B. Comment établir des liens entre plusieurs examens - enseignements tirés de pays procédant à leur deuxième examen national volontaire

1. Présentations

13. Juliet Wasswa-Mugambwa, du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, et Jack Jones Zulu, du Bureau du Coordinateur résident des Nations Unies en Érythrée, ont animé la séance. Des présentations ont été faites par Mouhiddine Kaambi (Comores), Modeste Nyembo Kakanda (République démocratique du Congo), Hodane Youssouf, du Bureau de l'appui au développement, Leopold Kouandongui, du Bureau du Coordinateur résident en République centrafricaine, et Sara Hamouda, du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

14. M. Kaambi a présenté l'expérience des Comores dans la réalisation des objectifs de développement durable, qui avait été guidée par les priorités nationales et l'accent mis sur la participation des citoyens et la bonne gouvernance. Le deuxième examen national volontaire porterait sur les conclusions du premier examen, y compris la participation du secteur privé et de la société civile dans le processus, le besoin de connaissances techniques et de renforcement des capacités, en particulier dans les services axés sur les compétences, les questions d'absorption des financements et l'accent mis sur les facteurs ayant perturbé la mise en œuvre du premier examen national volontaire.

15. M. Nyembo Kakanda a déclaré que son Gouvernement engageait les parties prenantes à participer à l'examen national volontaire. La vérification et la fiabilité des données, conformément aux indicateurs des objectifs de développement durable, constituaient un défi important, mais une enquête spéciale était en cours pour mettre à jour les données. L'examen national volontaire contribuait à la révision du plan de développement national et devrait permettre de faire intervenir et de soutenir les communautés et les groupes vulnérables, en particulier dans le contexte d'insécurité et de conflit régnant dans le pays.

16. M^{me} Youssouf a décrit la façon dont les bureaux des coordonnateurs résidents aidaient les pays à mener leur examen national volontaire. Les réformes entreprises dans l'ensemble du système des Nations Unies visaient à rendre celui-ci plus réactif et plus intégré, notamment grâce à une plateforme permettant à tous les partenaires de soutenir les priorités nationales. Les documents relatifs à la coopération avec les pays étaient inclusifs, visaient à saisir les réalités et les défis nationaux, s'alignaient sur les plans de développement nationaux et étaient étroitement liés aux examens nationaux volontaires.

17. M. Kouandongui a précisé que le Bureau du Coordinateur résident en République centrafricaine soutenait les préparatifs de l'examen national volontaire, notamment en cernant les lacunes, en collectant des données et en recrutant des experts, conformément au calendrier convenu du processus. Un

exercice national avait été mené pour identifier les objectifs et les indicateurs susceptibles d'être suivis. La situation politique du pays, telle que décrite dans l'examen national volontaire, avait été perturbée par une résurgence des conflits et des violations des droits de l'homme dans certaines parties du pays.

18. M^{me} Hamouda a évoqué le soutien du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs au Cadre Union africaine-Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et au Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment par le biais d'une plateforme continentale visant à renforcer les capacités des États membres en matière d'examen national volontaire, en s'alignant sur les examens de la gouvernance. Cette action a permis d'aborder les questions de coordination et de mécanismes institutionnels, d'harmonisation de la planification et de la mise en œuvre, et a donné l'occasion aux pays de discuter des systèmes et des outils de suivi et évaluation. Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs s'est associé au Département des affaires économiques et sociales pour défendre les principes d'une gouvernance efficace au service du développement durable.

2. Recommandations

19. À l'issue de leur débat, les participants ont adopté les recommandations suivantes :

a) Les examens nationaux volontaires devraient permettre d'évaluer la situation socioéconomique d'un pays et de contribuer à l'élaboration de politiques de nature à accélérer les progrès ;

b) Les examens nationaux et locaux volontaires doivent être précis et pertinents pour les populations, car la sensibilisation et l'appropriation sont essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable aux niveaux national et local ;

c) Il convient d'investir dans la collecte de données et de trouver des capacités techniques et humaines pour l'analyse des données et les solutions innovantes, car les lacunes en matière de données restent un problème courant dans la plupart des pays qui réalisent un examen national volontaire ;

d) L'égalité entre les hommes et les femmes doit être pleinement intégrée et généralisée dans la présentation des rapports ;

e) Les mécanismes de contrôle doivent être transparents afin de garantir la responsabilité et l'efficacité de la prestation des services publics et afin que les politiques des États membres visant à ne laisser personne de côté soient fondées sur l'intégrité, la responsabilité, l'efficacité et la solidarité et qu'elles ne laissent personne de côté ;

f) Le système des Nations Unies devrait être plus intégré, plus efficace et plus réactif dans son soutien aux examens nationaux volontaires, et l'Union africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs devraient poursuivre leur soutien, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

C. Répondre aux besoins spécifiques des pays procédant à leur premier examen national volontaire

1. Présentations

20. Tonya Vaturi, du Département des affaires économiques et sociales, et Oliver Maponga, de la CEA, ont animé la séance. Des présentations ont été faites par Mursali Milanzi (République-Unie de Tanzanie), Lee Chileshe (Zambie), Bhushan Shrestha, du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et Marcel Akpovo, du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

21. M. Milanzi a décrit les progrès accomplis depuis le premier examen national volontaire de la République-Unie de Tanzanie, notant que, dans le plan de développement national, élaboré en consultation avec diverses parties prenantes, l'accent était mis sur le fait de ne laisser personne de côté, les objectifs étant fixés aux niveaux national et local. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable avait permis de définir les indicateurs des objectifs. Le deuxième examen national volontaire avait mis l'accent sur le renforcement des capacités et la communication concernant les objectifs. Les défis avaient résidé dans les contraintes financières, la disponibilité des données et les capacités du personnel. Le jumelage de localités de la République-Unie de Tanzanie avec des localités de Finlande avait donné lieu à un retour d'information utile et à un examen par des pairs.

22. M. Chileshe a expliqué que le premier examen national volontaire mené en Zambie avait permis d'identifier et de combler les lacunes en matière de données, celles-ci n'étant disponibles que pour 4,1 % des indicateurs des objectifs. Des travaux avaient été prévus au sein du système statistique national pour combler ces lacunes afin de contribuer à la préparation de l'examen national volontaire de 2023. Les évaluations et les enquêtes relatives aux ménages avaient été utiles à cet égard. L'intégration des objectifs ne devrait pas créer des canaux parallèles de mise en œuvre. Le soutien de la CEA avait été essentiel pour aligner les deux programmes sur les priorités nationales.

23. M. Shrestha a décrit comment le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud soutenait les examens nationaux volontaires, précisant que ceux-ci avaient de plus en plus bénéficié de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Un manuel relatif à ces formes de coopération avait fourni des orientations aux pays entreprenant un examen national volontaire sur les points d'entrée importants pour renforcer les partenariats et la coopération au service des examens, par le biais du jumelage, de l'examen par des pairs et de la collaboration dans le cadre de forums régionaux et mondiaux. Des ressources étaient mises à la disposition des pays à cet égard.

24. M. Akpovo a souligné l'importance de veiller à ce que les mécanismes de défense des droits de l'homme soient axés sur l'être humain, tiennent compte des questions de genre et reposent sur le principe de ne laisser personne de côté. Les gouvernements devraient tenir compte des mécanismes régionaux et internationaux pertinents des droits de l'homme dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, et lorsqu'ils rendent compte des progrès réalisés dans le processus d'examen national volontaire.

2. Recommandations

25. À l'issue de leur débat, les participants ont adopté les recommandations suivantes :

a) Un deuxième examen national volontaire doit s'aligner sur le processus ayant conduit au premier examen national et se fonder sur celui-ci ;

b) Les examens nationaux volontaires devraient refléter des approches fondées sur les droits de l'homme, notamment en identifiant les populations vulnérables et en répondant à leurs besoins par la mise en œuvre au niveau national des deux programmes, afin de ne laisser personne de côté ;

c) Les parlementaires devraient continuer à jouer un rôle important dans le cadre des examens nationaux et locaux volontaires ;

d) La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire devraient être encouragées, notamment grâce au soutien du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, tout en reconnaissant que les questions transfrontières sont pertinentes dans le cadre des examens nationaux volontaires et que l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ont un rôle à jouer dans la procédure d'examen ;

e) Les systèmes des institutions de collecte de données devraient être harmonisés, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique devraient être exploités et la fréquence de présentation des rapports pourrait être augmentée afin de combler les lacunes en matière de données ;

f) Les enseignements tirés des premiers examens nationaux volontaires doivent être appliqués pour améliorer la ventilation des données.

D. Les examens locaux volontaires, accélérateurs de la localisation des objectifs de développement durable

1. Présentations

26. Martino Miraglia, d'ONU-Habitat, a modéré la séance. Des présentations ont été faites par Kodjo Esseim Mensah-Abrampa (Ghana), Adama Bojang (Gambie), Pedro Laice (Mozambique), Hugues Gervais Ondaye (Congo), et Luchembe Chilufya, Alliance for Accountability Advocates (Zambie).

27. M. Mensah-Abrampa a montré que la production de l'examen local volontaire d'Accra avait permis d'identifier les besoins des groupes les plus vulnérables de la ville. Les examens locaux volontaires étaient des outils essentiels à l'évaluation approfondie d'éléments importants nécessaires pour mobiliser les esprits, les capacités et les ressources, y compris l'engagement de multiples parties prenantes.

28. M^{me} Bojang a souligné les difficultés rencontrées dans la poursuite de l'examen local volontaire, telles que le manque de capacités et la méconnaissance des objectifs. Les examens locaux volontaires étant des outils essentiels et au cœur du principe fondamental consistant à ne laisser personne de côté, il était vital de les reproduire dans un plus grand nombre de localités et de renforcer les capacités des parties prenantes à tous les niveaux.

29. M. Laice a mis en avant l'importance d'organiser des campagnes de sensibilisation et de communication pour faciliter les examens locaux volontaires et la réalisation des objectifs. En outre, le processus de réalisation de ces objectifs était renforcé par le fait de reproduire de bonnes pratiques dans d'autres localités, d'optimiser la collecte des recettes et d'identifier d'autres sources de financement.

30. M. Ondaye a souligné l'importance d'une gouvernance à plusieurs niveaux, ayant facilité les échanges entre les autorités locales et le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale du Congo et créé des mécanismes de collaboration dans le processus d'examen local volontaire. Les ateliers de renforcement des capacités, la localisation des objectifs, la poursuite de la décentralisation et le renforcement de l'observatoire urbain pour assurer le suivi avaient été des éléments importants tendant à accélérer la réalisation des objectifs au niveau local.

31. M. Chilufya a rappelé l'importance de faire en sorte que les communautés locales comprennent leur rôle dans la mise en œuvre des programmes d'action mondiaux et de renforcer les capacités de ces communautés à cet égard, contribuant ainsi à assurer la décentralisation et la hiérarchisation des objectifs poursuivis.

2. Recommandations

32. À l'issue de leur débat, les participants ont adopté les recommandations suivantes :

a) Les systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux devraient être améliorés pour renforcer les liens entre les autorités locales et nationales, afin de localiser et d'atteindre les objectifs ;

b) Les examens locaux volontaires devraient être davantage améliorés grâce à un investissement plus important dans les capacités de collecte de données et à la disponibilité de données désagrégées au niveau local ;

c) Des ateliers de renforcement des capacités devraient être organisés à l'intention des parties prenantes afin d'améliorer la disponibilité des données destinées au processus d'examen.

E. Liens entre les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires

1. Présentations

33. John Sloan, de la CEA, a été l'animateur de la séance. Des présentations ont été faites par Magloire Aguessy (Bénin), Pascal Byarugaba (Ouganda), Amin Abdallah, de Mwanza (République-Unie de Tanzanie) et Sanna Mari Huikuri, de Tampere (Finlande), Amson Sibanda, du Département des affaires économiques et sociales, et Nana Haoua, des Volontaires des Nations Unies (Niger).

34. M. Aguessy a souligné que le cadre institutionnel du Bénin relatif aux examens nationaux volontaires avait été ajusté pour évaluer les processus d'établissement de rapports au niveau local. Le cadre comprenait un comité technique chargé de coordonner les activités liées aux objectifs au niveau national, avec des points focaux des diverses localités, et prévoyait la participation de tous les partenaires, dirigeants et parties prenantes au niveau local.

35. M. Byarugaba a souligné la forte coopération entre les autorités locales et nationales dans l'établissement des rapports sur les objectifs. La participation des autorités locales au processus d'examen national était cruciale, celles-ci étant responsables de la réalisation finale des objectifs et de la prestation de services publics. Une plateforme locale ayant pour but de sensibiliser les dirigeants locaux aux objectifs et une communauté de bonnes pratiques visant à mettre en commun l'expertise et le partage des connaissances aux niveaux national et local avaient été mises en place dans le pays. Une formation des formateurs, planifiée avec la CEA, serait basée sur les lignes directrices régionales africaines relatives aux examens locaux volontaires.

36. M. Abdallah et M^{me} Huikuri ont souligné la forte collaboration entre leurs deux villes, visant à faciliter le développement de l'examen local volontaire de Mwanza. L'examen était en cours et des ateliers étaient organisés avec des dirigeants politiques et différents membres de la communauté pour collecter des données. Le processus avait demandé un échange continu d'idées avec les représentants du Gouvernement national et l'équipe responsable de l'examen local volontaire de Mwanza, qui devait structurer l'élaboration d'une stratégie nationale de localisation des objectifs.

37. M. Sibanda a souligné la prise en compte croissante de la localisation du processus général de développement durable par le biais d'examens locaux volontaires afin de respecter l'engagement de ne laisser personne de côté. Son département soutenait les examens locaux volontaires en Afrique à cet égard. Ceux-ci avaient contribué à éclairer l'élaboration des politiques, mais la participation des autorités locales aux examens nationaux restait faible. Il était important de lier les examens locaux volontaires aux examens nationaux volontaires afin de briser les silos, de promouvoir la cohérence et de gérer les domaines inter-politiques.

38. M^{me} Haoua a souligné la contribution de son organisation à la réalisation des objectifs et à la promotion de la bonne gouvernance. Elle a décrit les

programmes de travail et les initiatives et a appelé les pays à promouvoir et à développer le programme des Volontaires des Nations Unies.

2. Recommandations

39. À l'issue de leur débat, les participants ont adopté les recommandations suivantes :

a) Une communauté de bonnes pratiques devrait être mise en place pour faciliter le partage des connaissances et des expériences ;

b) Il faudrait une coordination étroite entre les entités politiques et de mise en œuvre nationales et les autorités locales afin de garantir l'harmonisation des politiques et de permettre des interventions gouvernementales efficaces qui répondent aux besoins des communautés locales ;

c) Les pays devraient envisager de mettre en place des mécanismes et des stratégies intégrés qui incluent structurellement les autorités locales et régionales dans les plans et les stratégies de mise en œuvre des objectifs ;

d) Il convient de recourir à des consultations multipartites et de promouvoir l'inclusion des groupes vulnérables afin d'améliorer la compréhension des problèmes complexes existants et de veiller à ne laisser personne de côté ;

e) Les pays devraient élaborer des stratégies intégrées faisant intervenir les autorités locales pour atteindre les objectifs.

F. Réunion-débat des parties prenantes sur les examens nationaux et locaux volontaires

1. Présentations

40. Julie Kofoed, de la Fondation pour les Nations Unies, et Karima Bounemra Ben Soltane, de l'Institut africain de développement économique et de planification, ont animé la réunion-débat. Elles ont expliqué que des espaces informels, tels que cette réunion-débat, étaient des lieux où les parties prenantes et les partenaires pouvaient échanger sur les expériences, les meilleures pratiques et les défis en matière d'établissement de rapports sur le développement durable, dans un environnement ouvert et collaboratif. Des présentations ont été faites par John Gilroy, de la Mission permanente de l'Irlande auprès des Nations Unies, Kelechi Achinonu, de la Fondation pour les Nations Unies, Sakiko Fukuda-Parr, de la Commission des politiques de développement, et Wezzie Chimwala, de Voluntary Service Overseas (Malawi).

41. M. Gilroy a noté que les examens nationaux et locaux volontaires avaient été identifiés comme des « points positifs » dans le processus de réalisation des objectifs. Les petits États insulaires en développement ayant procédé à un apprentissage entre pairs dans le cadre d'un examen national volontaire avaient fait preuve de bonnes pratiques. Le prochain Rapport mondial sur le développement durable donnerait un aperçu de la réalisation des objectifs au niveau mondial, mais les données nationales et régionales sur les objectifs devaient être consolidées de manière plus significative, notamment en trouvant des synergies entre les objectifs. Il a été rappelé aux pays que le temps imparti à la présentation des examens nationaux volontaires lors du forum politique de haut niveau étant limité, les examens devaient donc porter sur des messages spécifiques.

42. M^{me} Achinonu a décrit l'importance d'intégrer les points de vue des jeunes à tous les stades, tels que la prise de décision et l'évaluation de l'impact, y compris au niveau communautaire. L'engagement des organisations de la société civile a joué un rôle essentiel dans le processus d'examen. Ces

organisations avaient besoin d'un soutien allant au-delà des subventions et du financement des donateurs. D'où la nécessité d'un cadre et d'un plan leur permettant d'être autosuffisants à long terme.

43. M^{me} Fukuda-Parr a évoqué la nécessité, au sein du forum politique de haut niveau, des échanges et de l'apprentissage mutuel, qui sont les objectifs centraux des examens nationaux et locaux volontaires. Le comité avait examiné les examens nationaux volontaires ayant été entrepris et avait conclu qu'ils pourraient être plus utiles pour l'apprentissage mutuel si les rapports étaient plus analytiques et moins descriptifs. Assurer une véritable participation des organisations de la société civile aux processus nationaux et au forum politique de haut niveau, y compris par la présentation de rapports officiels, faciliterait aussi l'apprentissage mutuel. De tous les objectifs, ceux relatifs à l'environnement, aux inégalités et aux groupes marginalisés avaient été les plus négligés.

44. M^{me} Chimwala a noté qu'au Malawi, les capacités des réseaux de jeunes avaient été renforcées, ce qui avait permis d'atteindre les jeunes et les communautés vulnérables, en leur donnant les moyens d'utiliser les cadres de responsabilité sociale et de générer des données relatives à la localisation des objectifs. Des séances de cartographie initiale devraient être organisées dans les communautés avant le début des examens nationaux volontaires afin d'identifier les priorités et d'orienter le processus.

2. Recommandations

45. À l'issue de leur débat, les participants ont adopté les recommandations suivantes :

a) Il convient d'encourager un engagement plus fréquent et plus structuré des pairs, plus tôt dans le processus de l'examen national volontaire et dans celui du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Il convient de promouvoir les jumelages de pays et les réunions-débats afin d'améliorer l'apprentissage mutuel par le biais des examens nationaux volontaires ;

c) Les organisations de la société civile et les partenaires locaux devraient être plus étroitement associés aux processus d'examens nationaux volontaires ;

d) La mise en œuvre du Programme 2030 et le suivi de la réalisation des objectifs devraient être renforcés et s'appuyer sur des données scientifiques et factuelles ;

e) Il convient d'envisager l'incorporation de données non électroniques collectées au niveau communautaire ;

f) Les présentations au forum politique de haut niveau devraient être ciblées et rationalisées afin de mettre en évidence les progrès réalisés et les défis à relever.